

## C'EST-À-DIRE



“ *Consolider notre région comme un lieu d'excellence et l'afficher* ”

**GÉRARD GUILPAIN**  
Président de l'Union  
des Industries Chimiques  
Rhône-Alpes  
(UIC Rhône-Alpes)

Rhône-Alpes est  
la première région  
française de  
production chimique.  
Elle compte environ

600 établissements et 42 000 salariés.

Elle concentre également un quart des moyens de recherche nationaux. Pourtant, un vrai travail de re-positionnement et d'explication doit être engagé afin de changer l'image de la chimie car nombre de personnes ne savent pas ce que permet ce secteur d'activité et en ont un *a priori* négatif.

L'ambition de l'UIC Rhône-Alpes est de « *consolider notre région comme un lieu d'excellence et l'afficher* ». C'est la raison pour laquelle, dans cette région, comme partout en France, de nombreuses actions sont menées tout au long de l'année 2011 pour montrer l'apport de la chimie aux questions actuelles : alimentation, santé, hygiène, environnement et quelle pourrait être la réponse de cette industrie aux questions de demain, développement durable et croissance de la population mondiale.

Répondre à des enjeux d'une telle importance ne va pas sans une amélioration constante de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. L'année internationale de la chimie est donc l'occasion de mettre en valeur tant les progrès scientifiques et techniques dans ce domaine, que de voir la façon dont les entreprises Seveso « seuil haut » avancent sur le terrain de la réduction du risque à la source et, ce faisant, contribuent à réduire la vulnérabilité des territoires où elles sont situées. L'industrie chimique a l'exigence de rester compétitive et d'avoir un haut niveau HSE (hygiène, sécurité, environnement). •

## TOUTE LA LUMIÈRE SUR...

La réduction  
du risque

## Une préoccupation quotidienne !

L'année internationale de la Chimie nous invite à évoquer les nombreuses démarches qu'effectue l'industrie chimique pour réduire le risque à la source et, ainsi, maintenir l'activité en milieu urbanisé et en bonne place dans la compétition internationale.

### Rester compétitif

Après une période de crise en 2009, le chiffre d'affaire de l'industrie chimique en France a augmenté de 14 % en 2010. La production a augmenté de 9,9 % au premier trimestre 2011 par rapport à la même période de 2010. Pour rester compétitives, assurer

leur pérennité et générer une perception positive de la part de la population, les entreprises mettent en œuvre différentes démarches et travaux contrôlés et/ou soutenus par l'Etat, pour assurer la sécurité de leurs installations : analyse des risques

et réalisation de mesures concrètes, formation, recherche sur les procédés innovants de fabrication notamment. Ces démarches contribuent à réduire le risque à la source.

> Suivre page 2



### L'ÉCHO DES CLIC

**BILAN 2010 ET  
PERSPECTIVES 2011**

> Lire page 3

### APERÇUS

- **RÉUNIONS PUBLIQUES PPRT** : Un kit pour réussir leur préparation
- **PPRT DE JARRIE-ARKEMA ET CEZUS (38)** : 1er PPRT approuvé
- **FORUM SÉCURITÉ INDUSTRIELLE (69)** : plus de 200 personnes pour la première édition !

> Lire page 4

## TOUTE LA LUMIÈRE SUR... La réduction du risque

# Une préoccupation quotidienne !

## INTERVIEW



« Créer les conditions d'une cohabitation harmonieuse entre villes et industries. »

**SERGE TARASSIOUX**

Maire de Pierre-Bénite (69)

Organisateur, avec la CCI de Lyon et le Grand Lyon, du 1er forum sur la sécurité industrielle et les villes durables qui a eu lieu le 21 avril dernier (Lire brève p. 4).

### Comment est né le forum « sécurité industrielle et villes durables » de Pierre-Bénite ?

D'une rencontre avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et de nombreux autres partenaires. Ensemble, nous souhaitons travailler sur le maintien des industries sur le territoire et sur la sécurité des salariés et des habitants. En effet, nous ne pouvons pas repousser les industries en dehors des villes ou dans des pays à moindre réglementation environnementale ; cela serait une aberration en termes d'emploi et de développement durable. Notre objectif : créer les conditions d'une cohabitation harmonieuse entre villes et usines. Organiser un espace de dialogue et d'échange nous a semblé être le bon moyen pour évoquer ces sujets.

### Quel est l'objectif de ce forum ?

Il est de faire connaître toutes les initiatives actuelles en matière de construction d'une culture du risque commune à tous. Industriels, riverains, collectivités, chercheurs, associations, experts, interviennent pour faire part de leurs connaissances et de leurs points de vue et contribuer ainsi à l'essor industriel et au développement des territoires. Le forum, qui s'inscrit pleinement dans l'Agenda 21 « Vallée de la chimie » du Grand Lyon, permet d'identifier les projets à élaborer ensemble. Il a vocation à se pérenniser à un rythme qui reste à définir. Notre société a besoin de débattre du risque industriel. Si le risque existe, il ne faut pas adopter pour autant une posture catastrophiste. Le forum est là pour aider à dépasser collectivement les contraintes.

### Quelles suites vont être données au forum ?

Dès le mois de juin, le comité de pilotage du forum va poursuivre son travail en prévoyant des « actes intelligents ». Ils sont une étape d'une dynamique de travail partenariale. L'ensemble des acteurs vont en effet avoir la possibilité d'explorer les pistes de travail évoquées pendant le forum. Ils pourront aussi proposer des actions à mener. Sont déjà prévus le repérage par la CCI des acteurs de la sécurité industrielle de la Vallée de la chimie et la réalisation d'un film sur les liens entre les villes et les industries de ce territoire.

En 2010, 16,2 % des investissements ont ainsi été consacrés à la protection de l'environnement et à la maîtrise des risques par les entreprises françaises de la chimie. 47,2 % ont concerné la maintenance et la modernisation des installations.<sup>1</sup>

### Quelle acceptabilité technique et économique ?

Pour avoir le droit d'exercer et pour prendre les mesures adaptées de réduction du risque à la source, l'exploitant doit démontrer que tout est mis en œuvre pour « atteindre, dans des conditions économiquement acceptables, un niveau de risque aussi bas que possible, compte tenu de l'état des connaissances et des pratiques et de la vulnérabilité de l'environnement de l'installation »<sup>2</sup>

Mais avant même d'évaluer le niveau des risques, l'industriel réalise une étude de réduction des potentiels de danger (propriété intrinsèque d'une substance dangereuse) qui conduit à une remise en question. Est-il possible de remplacer les substances dangereuses ? Est-il possible de produire selon un procédé moins dangereux ? Est-il possible de diminuer les quantités présentes dans les stockages et dans le processus de fabrication, sans pour autant augmenter les risques par ailleurs ? Les réponses sont techniques et économiques.

### L'usine du futur

Des projets de recherche sont menés dans le cadre du pôle rhônalpin de compétitivité Axelera. Parmi ces projets, certains revisitent en profondeur les bases des procédés de fabrication. L'intention est de trouver de nouvelles technologies, des unités de fabrication plus compactes, moins consommatrices en ressources (fossiles, eau, énergie...). Cette rupture

technologique jette les bases de l'usine du futur. Les entreprises Rhodia, Arkema et IFP/CNRS ont été partenaires pour réaliser des prototypes d'équipements qui répondent à ces nouveaux critères. L'objectif est de franchir le cap de l'industrialisation !

### L'analyse des risques proprement dite

Quant à l'évaluation des risques, il s'agit d'explorer plusieurs scénarios d'incidents en étudiant leur gravité et leur probabilité à la lumière du retour d'expérience et au moyen de méthodes systématiques et rigoureuses. Cette analyse constitue la base de l'étude des dangers qui est transmise aux services de l'Etat pour instruction. L'acceptabilité des phénomènes dangereux s'évalue selon des critères, formalisés sous forme d'une grille de référence dont l'objectif est de mettre en évidence quels sont les risques inacceptables et d'envisager des actions prioritaires. La circulaire du 10 mai 2010<sup>3</sup> fixe des critères facilitant l'appréciation, par les services de l'Etat, de la démarche de maîtrise du risque accidentel par les exploitants des

entreprises Seveso. En 2009 et 2010, la DREAL a proposé 32 arrêtés préfectoraux de mesures complémentaires.

### Réduire la probabilité

Lorsque la réduction du risque à la source n'est techniquement pas possible (substitution d'une matière première, diminution des quantités présentes dans l'installation...), il est alors nécessaire de définir des mesures techniques qui permettent de réduire la probabilité d'occurrence des événements accidentels. Ces mesures sont généralement des systèmes de sécurité instrumentés qui permettent de mettre en sécurité un procédé dès lors qu'un événement anormal est détecté (fuite, montée en pression, montée en température...). Il peut également s'agir de modifications apportées à une installation de manière à garantir son intégrité vis-à-vis d'événements naturels à risques (séisme, inondation, foudre) ou d'effets dominos.

Par exemple, chez Isochem au Pont-de-Claix, dans le but de réduire le temps de réponse de certaines barrières de sécurité en place, des systèmes de détection du phosgène ont été

### Grille d'analyse

L'étude des dangers doit apporter la démonstration qu'aucun scénario d'accident ne se trouve dans la partie de la grille où sont classés les événements les plus probables et les plus graves et cela, compte-tenu des barrières de sécurité mises en place ou proposées par l'exploitant.

Désastreux					
Catastrophique					
Important					
Sérieux					
Modéré					
		E	D	C	B
					A

↑ Niveau de gravité → Échelle de probabilité

Les phénomènes dangereux sont classés selon une « échelle de probabilité » comprenant 5 niveaux (de E à A) correspondant à une fréquence annuelle d'accidents, croisée avec une « échelle de gravité », composée de 5 niveaux également, traduisant le nombre de personnes potentiellement exposées à des niveaux d'effets croissants.

<sup>1</sup> Source UIC : conférence de presse du 3 mars 2011.

<sup>2</sup> Article R. 512-9 du Code de l'Environnement.

<sup>3</sup> La circulaire du 10 mai 2010 récapitule les règles méthodologiques applicables aux études de dangers, à l'appréciation de la démarche de réduction du risque à la source et aux PPRT.

couplés à une chaîne de sécurité automatique. En 2008, un bâtiment résistant au séisme a été mis en place afin de créer un confinement pour le stockage de trichlore de phosphore.

À Pierre-Bénite, Arkema a modifié des supports de stockages pour garantir leur intégrité en cas de séisme. Au Port Édouard-Herriot, 5 cuves d'éthanol ont été enterrées entre 2008 et 2010 par les établissements Dépôt Pétrolier de Lyon et Stockages Pétroliers du Rhône.

### Former les salariés

La formation des intervenants est un facteur clé de réduction des risques et notamment de la probabilité des incidents. Chaque poste fait l'objet d'une évaluation des risques qui conduit à des consignes de sécurité, des équipements de protection et à de la formation. Ces éléments figurent dans le Document Unique d'évaluation des risques professionnels, tenu à la disposition des salariés, du médecin du travail, et de l'administration. Cette rigueur garantit que chaque salarié est formé sur les précautions à prendre pour sa protection personnelle et celle de l'entreprise et sur les conduites à tenir en cas d'incident.

### Impliquer les sous-traitants

Les sous-traitants, nombreux à intervenir auprès des entreprises Seveso AS, sont également intégrés à la démarche de réduction des risques à la source. Depuis 2007, l'Union des Industries Chimiques (UIC) et le réseau d'associations «MASE» (manuel d'amélioration sécurité des entreprises), ont conçu un système de certification qui valide le système organisationnel des sous-traitants en matière de prévention des risques.

### Réduire l'intensité

Au-delà de l'action sur la probabilité, la réduction de l'intensité (qui caractérise les phénomènes dangereux) peut être accomplie par des mesures de limitation des effets : mise en place de rideaux d'eau pour abattre un nuage toxique.

D'autres mesures ont été réalisées par les entreprises de Rhône-Alpes, par exemple : densification des réseaux de détection de fuite associée à la mise en sécurité automatisée des installations, détection d'incendie au niveau des stockages de liquides inflammables déclenchant des moyens automatiques d'extinction.

### Réduire la gravité

Agir sur la gravité d'un phénomène, c'est agir pour limiter le nombre de personnes exposées à un niveau d'effet des phénomènes dangereux. Il y a pour cela deux possibilités :

diminuer l'intensité des effets (donc la distance) ou diminuer le nombre de personnes exposées à ce niveau d'effets. Le principe de la loi «Risques» de 2003 est de faire en sorte que la maîtrise de l'urbanisation intervienne quand les autres possibilités de réduire les risques à la source sont épuisées. La phase dite de stratégie des PPRT engage les pouvoirs publics et les industriels à comparer l'impact financier des mesures foncières au regard du coût des mesures de réduction du risque à la source. Des mesures supplémentaires de maîtrise des risques (MMR)

peuvent être alors envisagées pour aller au-delà de celles qui ont été envisagées en amont de la procédure. Cette question a été au cœur des débats du PPRT de Jarrie (38). Même en dehors de ce cas (mesures foncières et mesures supplémentaires), le PPRT contribue à l'amélioration de la réduction des risques à la source en la mettant en débat avec tous les acteurs du territoire.

### Sources :

[www.reactions-chimiques.info](http://www.reactions-chimiques.info)  
[www.uic.fr](http://www.uic.fr)  
[www.axelera.org](http://www.axelera.org)



## L'ÉCHO DES CLIC

### BILAN 2010 ET PERSPECTIVES 2011

À ce jour, tous les CLIC de Rhône-Alpes se sont réunis au moins une fois depuis le début de leur création en 2005. En 2010, 26 réunions ont eu lieu et ont concerné 22 CLIC sur 32 créés. Ce chiffre est en légère hausse par rapport à l'année précédente.

En 2010, les réunions ont principalement porté sur la présentation du bilan sécurité des entreprises, sur l'avancement de la démarche PPRT et les conclusions des études de danger, sur les projets de développement des entreprises, les évolutions de leurs process et les reconversions éventuelles de site. Le CLIC de Jarrie-Arkema et Cézus est le premier à avoir donné son avis sur le PPRT avant approbation. Sur le plan régional, une analyse du



[www.clic-rhonealpes.com](http://www.clic-rhonealpes.com)

fonctionnement des CLIC a été menée par les 2 SPPI de Rhône-Alpes. Ce travail va donner lieu en 2011 à des recommandations qui seront adressées aux membres de chaque CLIC et qui seront également disponibles sur Internet. D'ici fin 2011, devrait également être publié le décret relatif aux Commissions de Suivi de Site, appelées notamment à remplacer les CLIC et à étendre leur mission à l'environnement en général. •

## POINT DE VUE

### INTERVIEW DE CAROLINE GUERIN

Conservatrice du Musée de la Chimie, Jarrie (38).



Le Musée de la Chimie est dédié à l'histoire de la chimie du chlore et de ses dérivés. Il permet de connaître les activités des industries qui nous entourent et les exigences en matière de sécurité.

### Le musée joue-t-il un rôle lors de l'année internationale de la chimie ?

2011 n'est vraiment pas une année comme les autres ! Nous avons été sollicités par les institutions et le milieu scolaire pour participer à de nombreuses manifestations organisées pour l'occasion et nous accueillons de nombreux groupes au musée. L'année de la chimie permet au musée de proposer des expositions, manifestations et conférences permettant de découvrir la chimie sans complexe et de connaître son rôle dans notre quotidien.

### Quels sont vos futurs projets d'un point de vue pédagogique ?

Nous prévoyons une refonte de la scénographie de l'exposition permanente et des espaces de médiation, notamment le laboratoire, pour améliorer la visite. Le musée de la chimie a en effet pour mission de mettre à la disposition du plus grand nombre les connaissances liées au patrimoine industriel de la chimie du chlore. Le musée est fréquenté par des familles et des scolaires et nous devons délivrer un message accessible.

### Décret n° 2011-208 du 24 février 2011 relatif aux plans de prévention des risques (PPRT).

Ce décret simplifie la procédure d'élaboration du PPRT en cas de mise en oeuvre de mesures supplémentaires de prévention des risques sur le site industriel, en substitution de mesures foncières. Il est désormais possible de prendre en compte ces mesures dès le début de la procédure de l'élaboration du PPRT, évitant ainsi une deuxième procédure et les périodes de transition délicates en terme d'urbanisme (Lire la brève *PPRT DE JARRIE-ARKEMA et CEZUS* p.4)

### JUIN

- 8 juin : réunion du CLIC Ugitech (73).
- 8 juin - 18h30 - Ugine (73) : réunion publique PPRT Ugitech en mairie.
- 20 juin - 18h30 Bourgoin-Jallieu (38) : réunion publique PPRT PCAS en mairie.
- 23 juin - 18h30 - Décines (69) : réunion publique PPRT Gifrer Barbezat.
- 28 juin : réunion du CLIC Sud Grenoblois (38).
- 29 juin : réunion du CLIC de Maurienne (73).
- 30 juin : réunion du CLIC Centre Isère (38).
- en juin, réunions des POA des PPRT de Roussillon, Sobégal, Stepan Europe, Finorga et du sockage de Viriat.

### JUILLET

#### Regards d'enfants sur Marie Curie.

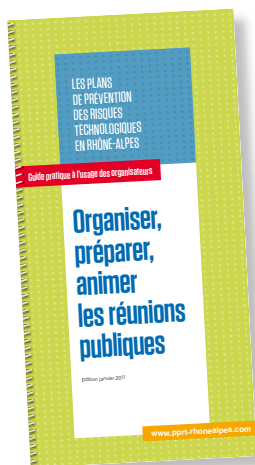
Exposition au Musée de la Chimie, Jarrie (38). L'exposition sera itinérante en agglomération grenobloise et dans le Sud Grenoblois.

- 4 juillet - 18h00 - Salaise (38) : réunion publique PPRT Roussillon.
- 5 juillet : réunion du CLIC de Roussillon – St-Clair-du-Rhône (38).
- 5 juillet - 18h00 - Château de Chasse-sur-Rhône (38) : réunion publique PPRT Finorga.
- 11 juillet - 18h00 - Roussillon (38) : réunion publique PPRT Roussillon.

### OCTOBRE

- du 12 au 16 octobre : 20ème édition de la fête de la science. Trois thématiques proposées à l'échelle nationale : année internationale « de la Chimie », « des Forêts » et/ou « des Outre-mer français ».

# APERÇUS ..... Un kit pour les réunions publiques PPRT



**Le processus d'élaboration des PPRT comporte des réunions publiques, ouvertes à toute personne qui souhaite y participer. Ce sont des moments privilégiés d'information, d'écoute et d'échanges, qui doivent être soigneusement préparés dans le but de faire remonter les préoccupations des riverains situés aux abords des sites Seveso AS et de leur livrer les informations qui les concernent.**

Pour aider à organiser et conduire ces réunions, un kit a été conçu à l'usage de leurs organisateurs par les secrétariats permanents pour la prévention des pollutions et des risques dans l'agglomération lyonnaise (SPIRAL) et la région grenobloise (SPPPY). Le kit est diffusé aux 140 communes et 80 établissements industriels de Rhône-Alpes concernés par un PPRT, aux associations

et Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) représentés dans les CLIC ainsi qu'aux administrations (services des Préfectures, Directions Départementales des Territoires, inspecteurs DREAL) participant à la préparation des réunions. Ce kit comprend **un guide pratique** à l'usage des organisateurs (qui aborde les modalités d'organisation, d'animation et de communication), **le film de présentation** de la démarche PPRT réalisé par l'INERIS, **un questionnaire «type»** pour les réunions publiques, un **communiqué de presse «type»**, le **tableau des PPRT de Rhône-Alpes**, une **FAQ** (Foire Aux Questions courantes) sur les PPRT, ainsi qu'une **check-list «Qui fait quoi ?»**.

Ce kit est téléchargeable sur les sites Internet suivants : [clic-rhonealpes.com](http://clic-rhonealpes.com) et [pprt-rhonealpes.com](http://pprt-rhonealpes.com)

## PPRT DE JARRIE-ARKEMA ET CEZUS (38) : 1ER APPROUVÉ \*

**Le premier PPRT approuvé de Rhône-Alpes concerne 16 communes situées au sud de Grenoble.**

Il a été approuvé le 20 décembre 2010, six mois après sa date de prescription le 14 juin 2010. Trois réunions publiques ont eu lieu à Jarrrie, Champ-sur-Drac et Vizille (350 personnes au total). L'enquête publique a eu lieu en novembre 2010. Trois ans de travail en amont ont été nécessaires pour analyser les études de dangers (EDD), définir le périmètre du PPRT (4 100 m) et réaliser les études des enjeux. Le CLIC a été créé en 2006 et s'est réuni la première fois le 10 janvier 2007. Face à l'enjeu économique très lourd du PPRT 1 (estimé à environ 290 M€), du fait de la mise en place de mesures foncières (expropriations, délaissement), Arkema a proposé de réduire le risque à la source en modifiant profondément son outil industriel : abandon du procédé mercure, remplacement par un procédé à membrane, réduction de la capacité de production de chlore, arrêt de l'atelier Dichloroéthane... Les modifications, qui constituent la mesure supplémentaire, ont été évaluées à 100 M€ et permettent la réduction du périmètre du PPRT à moins de 1 000 m. Avec l'accord de l'Europe (décision du 7 avril 2011), l'État français va participer à hauteur de 40 M€. Le PPRT 1 a été approuvé fin 2010, un processus de révision va donc s'enclencher en 2011 pour tenir compte de ce financement et donner lieu au PPRT 2 ! ●

L'ensemble de la procédure et des documents sont disponibles sur : [www.pprt-rhonealpes.com](http://www.pprt-rhonealpes.com)

(\*) 3 autres PPRT ont été approuvés en Rhône-Alpes durant le premier semestre 2011 : PPRT Ukoba à St-Jean-de-Thurigneux (01), PPRT GPHS à Anecny (74) et PPRT Nobel Sport à Anneyron (26).

## 1ER FORUM SÉCURITÉ INDUSTRIELLE ET VILLES DURABLES DE PIERRE-BÉNITE



De gauche à droite : Gilles Vacher, secrétaire général de l'Institut de Culture de la Sécurité Industrielle; Martine Dumont, directrice d'Interfora; Michèle Dupré, Institut des Sciences Humaines Lyon; Franck Sherding, MASE Rhône-Alpes; Jean-Charles Mariotti, chef du département Environnement-Sécurité-Inspection-Qualité de Total - raffinerie de Feyzin.

Savoir-faire, métiers et information de la population ont été les principaux thèmes abordés lors du 1er forum sur la sécurité et les villes durables qui a eu lieu le 21 avril 2011 à Pierre-Bénite. Plus de 200 personnes ont participé à cette journée. L'événement, fruit de plusieurs mois de préparation, a su mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par la sécurité industrielle : les entreprises, les collectivités, mais aussi les associations spécialisées, les riverains, les experts, les scientifiques, et les représentants des salariés. Le forum a débuté par une séance plénière destinée à faire

un état des lieux de la chimie à travers son histoire, ses enjeux actuels et ses perspectives. Puis trois tables-rondes se sont enchaînées. La première a livré une analyse sur le « facteur humain et la sécurité » à travers des études et des actions menées pour améliorer le fonctionnement des entreprises. La deuxième table-ronde, sur « l'information préventive », a insisté sur le besoin de rendre l'information accessible à tous les publics impactés par les risques industriels grâce aux nouveaux moyens de communication. La troisième a porté sur « la gouvernance et la réduction

de la vulnérabilité des territoires ». En conclusion, la CCI de Lyon, le Grand Lyon et la ville de Pierre-Bénite se sont engagés à poursuivre cette dynamique d'échanges et à engager des travaux partenariaux favorisant la construction d'une culture commune de la sécurité industrielle. ●

Contact : Service environnement de Pierre-Bénite Mairie de Pierre-Bénite Tél. 04 78 86 62 89 courriel : [environnement@pierrebenite.fr](mailto:environnement@pierrebenite.fr)

## Regards Risque

### LA LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS EN RHÔNE-ALPES

secretariat.spiral@developpement-durable.gouv.fr  
secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr  
ISSN 2101-9797

Imprimé en France (Rhône-Alpes) sur papier recyclé, PEFC et FSC. Imprimeur labellisé Imprim'vert®.

**RÉDACTION EN CHEF:** Lise Torquet, Gérard Berne  
**RÉALISATION:** Sandra Decelle-Lamothe, agence conseil EDEL  
**COORDINATION ÉDITORIALE:** Sandra Decelle-Lamothe, agence conseil EDEL  
**MAQUETTE/RÉALISATION GRAPHIQUE:** Bruno Batifoulier / Groupe-Curious.com  
**PHOTOS TÉTIÈRE:** © Christophe Huret, Rhodia et DR.

**COMITÉ ÉDITORIAL:** SPIRAL, SPPPY, DREAL Rhône-Alpes, Académie de Grenoble, Grand Lyon, AMI (Association des Maires de l'Isère), IRMa (Institut des Risques Majeurs), FRAPNA Rhône-Alpes, APORA (Association des entreprises de Rhône-Alpes pour l'environnement industriel) et des représentants des établissements « Seveso seuil haut » des départements du Rhône et de l'Isère.

Éditée par :



Avec le soutien de :

